



## COMMUNE D'ESPAGNAC SAINTE EULALIE

Conseil Municipal du 13 Janvier 2026 à 17h00

### Procès verbal

**Présent.es**, sur convocation du 08 Janvier : Martine BENET-BAGREAU, Jean-Louis CABRIGNAC, Bertrand DELPEUCH, Odette DAMON, Simonne MOREAU, Françoise RAIBAUT, Pierre SORET

#### DELIBERATIONS

##### Numéro 1

###### • **Nomination du secrétaire de séance et validation du précédent procès-verbal**

Jean louis CABRIGNAC est nommé secrétaire de séance ; le compte-rendu du Conseil municipal du 09 décembre 2026 est approuvé.

Adopté à l'unanimité.

##### Numéro 2

###### • **Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du Budget 2026**

Madame le Maire soumet au conseil municipal une délibération l'autorisant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement – Nomenclature budgétaire M57

Conformément aux textes applicables il est proposé d'inscrire avant le vote du budget 2026 ;

19 777.75€ soit 25% de 79 111.02€ des dépenses d'investissement du budget primitif de l'exercice 2025

Adopté à l'unanimité.

##### Numéro 3

###### • **Avenant à la convention avec la mairie de Brengues pour une mise à disposition de personnel d'agent technique communal**

Compte tenu de l'absence de l'agent technique communal jusqu'au 23 février 2026, Madame le Maire soumet au conseil municipal une délibération l'autorisant à prolonger la convention initiale de mise à disposition de l'agent technique communal de la commune de BRENGUES qui se termine le 31 janvier 2026 pour la prolonger jusqu'à fin février 2026.

Adopté à l'unanimité.

###### • **Plan de financement des travaux du Gite d'Etape**

Le montant des travaux s'élève à 36 493.48€ sur la base des devis validés à ce jour.

DEPENSES	HT €	RECETTES	€	%
Plomberie	11 458.87	ETAT DETR	9 123.37	25
Electricité	4 494.57			
Habillage WC public	1 590.00			
Carrelage	5 749.14	Autofinancement	27 370.11	75
Placoplâtre	5 230.90			
Menuiserie porte	3 620.00			
Menuiserie toit	4 350.00			
<b>TOTAL</b>	<b>36 493.48</b>	<b>TOTAL</b>	<b>36 493.48</b>	<b>100</b>

- **Adoption du RPQS du service d'Eau potable et de l'Assainissement du Syndicat Mixte du Limargue et Ségala :**

Le conseil municipal adopte le Rapport 2025 sur l'exercice 2024, tel que délibéré par le Syndicat.  
Adopté à l'unanimité.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- **Remise du label bio-engagé du 16 janvier**

Préparation et organisation de la réception

- **Association Foncière Pastorale Libre**

Dans le prolongement de l'expérimentation concluante avec le troupeau de chèvres « les pieds dans l'herbe » sur les parcelles de la Gravière la commune envisage de contractualiser cet usage au travers de la convention existante modifiée.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est close à 19h15.

### PROCHAINE RÉUNION

Conseil municipal : mardi 3 mars 2026.